

Amt-TC/Philippeville, le 26 juin 2025

VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 21^{ème} réunion de la CLDR

25 juin 2025 – Château communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre et Président de la CLDR
M. Karim FATTAH, Echevin

- **Mesdames et Messieurs :**

Pierre MATHYS

Denis MARTIN

Alain EUGENE

Annabelle COLOT

Isabelle ANCIAUX

Princy BOURDEAUD'HUI

Chloé DETHY

Jean-Claude HENAUT

Jean-Noël FONTAINE

Bruno HENRY

Sylvian LHOTTE

Françoise WILMET

Eveline BIGOT

Mickael DI SANTO

Muriel DESAEGER

Jean-François BOURGUIGNON

Chantal HOUTAIN

Wouter HAMELINCK

Joel SOYEZ

Bruno LHOTTE

René SIMON

Fabrice MAGOTTEAUX

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de développement

Mme Anne MAITRE, Agent de développement

Excusés :

M. Killian VAN REIJSEN, Agent-relais de l'Administration Communale pour le PCDR

M. Jean-Pierre COPPENS

M. Jacques MONTY

1. Introduction

M. DELIZEE introduit la réunion en remerciant les nouveaux membres de la CLDR présents. Il en profite pour rappeler la première opération de développement rural ainsi que ses réalisations.

Une photo des nouveaux membres est prise avant que monsieur le Bourgmestre cède la parole aux Agents de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour la présentation de l'ordre du jour de la réunion.

2. Présentations

Mme Maître débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants ainsi qu'au rôle des membres de la CLDR.

Les points abordés sont dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'Opération de Développement Rural (ODR) et ses caractéristiques principales ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR);
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- le subventionnement des projets.
- le rôle et les missions de la CLDR
- le ROI de la CLDR

3. Rapport annuel 2024 sur l'ODR

Toute commune disposant d'au moins une convention DR est tenue de rédiger un rapport annuel. Ce rapport comporte 5 parties :

1. Situation générale de l'ODR (état d'avancement des projets)
2. Avancement des projets en convention DR
3. Rapport comptable
4. Rapport d'activité de la CLDR
5. Programmation dans les 3 ans

Concernant le bilan de la CLDR pour l'année écoulée, une réunion s'est déroulée en 2024.

La CLDR s'est en effet réunie :

- Le 14 mars 2024 au Château Communal
Présences : 11 membres de la CLDR, 1 personne-relais de l'administration communale,
2 AD de la FRW
A l'ordre du jour de cette réunion :

1. Accueil et approbation du PV de la réunion de la CLDR du 7 mars 2023
2. Rapport annuel 2023 sur l'Opération de Développement Rural :
 - Rapport d'activités 2023 de la CLDR
 - Etat d'avancement des projets figurant dans le PCDR
 - Projets à mettre en œuvre (en Développement Rural) dans les 3 prochaines années.
 - Divers

La réunion se poursuit par le passage en revue des projets en convention développement rural, à savoir :

La fiche-projet 1.1 « Acquisition et aménagement de la salle Dotherpa en maison rurale à Dourbes », le rétroacte 2023 est le suivant : Le projet vise l'acquisition, la transformation et la rénovation de la Salle Dotherpa en **salle communale polyvalente** (maison rurale).

Les travaux réalisés devront **permettre d'accueillir des manifestations plus importantes** organisées par les associations locales –telles que la Marche Saint-Servais, les concerts de musique de la Fanfare «La Renaissance», etc. –ainsi que les cours de gym, fancy-fairs ou créations théâtrales de l'école communale et les plaines de jeux communales.

La salle sera donc en connexion avec l'école, la Maison de village et le Local des Jeunes tout proches.

- Rétroacte :
Acquisition préalable de la salle
Fiche-projet actualisée en 2023 avec un montant de 886.350€ dont 680.000€ de subsides DR espérés.
Convention faisabilité approuvée par le Conseil communal (28/06/23), validée séance GW 14 mai 2024, délibération du collège désignant l'auteur de projet 14/04/25
- Les suites : réalisation de l'avant-projet et présentation à la CLDR.

La fiche-projet 1.3 « Rénovation de la salle de l'Ardoisière en maison rurale à Oignies ».

Cette fiche-projet vise **la rénovation de la salle de l'Ardoisière à Oignies** dans le but de pouvoir y déplacer les manifestations qui ont lieu actuellement à l'école communale, y compris **les plaines de jeux durant les vacances scolaires (3 semaines par an)**.

Cette salle, située à l'extérieur du village, ne pose aucun problème de voisinage et **permet d'accueillir des manifestations plus bruyantes**, ce qui n'est pas forcément le cas des autres salles communales.

- Rétroacte
Le montant total s'élève à 1.291.780 € TVAC.
Le subside DR est plafonné à 680.000 €.
Avant-projet présenté à la CLDR en janvier 2023, approuvé par le Collège, organisation de la réunion du COMAC, approbation de l'avant-projet par la DGO3 le 19/05/23.
21/05/25 approbation de la convention-réalisation par le Conseil communal
Les suites : en attente de la signature de la ministre et adjudication
Concernant ce projet, un membre demande :

Si les ardoises du toit du bâtiment existant pourraient être utilisées pour la couverture d'une chapelle dans le village, rue de Revin.

Pour les autres projets du PCDR, M. le Bourgmestre et monsieur FATTAH, apportent quelques précisions et répondent aux questions des participants au fur et à mesure. Ces interventions figurent ci-dessous.

État d'avancement des projets – Discussion lot par lot

Lot 1

- **1.4 Cœur de village de Nismes** : projet ambitieux à synchroniser avec la Région wallonne et budget de la Région wallonne à obtenir ; le recours au PIC n'est pas retenu car trop complexe.
- **Vitrine de l'artisanat** : pas activée faute de lieu ; possibilité d'inclusion à l'office du tourisme. Si espace adéquat, de faible coût ne nécessite pas un recours aux subsides du développement rural.

Lot 2

- **2.2 Chauffage par une chaufferie au bois du nouveau centre administratif, de l'école communale et du château Licot.** Projet réalisé via subsides Pollec.
- **2.5 Installation et rénovation de panneaux didactiques aux endroits stratégiques**
Action continue : panneaux installés ou en cours (ex. parcours ardoisières) mais d'autres peuvent-être ajoutés. Besoin de renforcement de la signalétique (ex. Montagne aux Buis, Roche à Lomme).
Proposition : ajout de cartes sur site (Fonderie des chiens, Roche trouée). Possibilité de recourir à une application de randonnée (All Trails par ex.)
- **2.6 Equipement de lieux publics en Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)**
7 à 8 ordinateurs actifs. Délocalisation progressive dans d'autres salles communales tout comme le Conseil communal qui aura lieu le 9 juillet à Treignes.
- **2.9 Création d'une maison rurale à Vierves.** Réalisé via l'achat et le réaménagement d'un chalet par la Commune.
- **2.3 Création d'un Atelier rural**
Proposition de réactivation. Un atelier rural est une infrastructure à destination des jeunes entrepreneurs. Monsieur le Bourgmestre explique que ce n'est pas prioritaire et qu'il y a peu/pas de demande.
- **2.1 Acquisition et valorisation de la gare de Treignes via le développement d'un projet communautaire**
Le site est en vente. La procédure DR est jugée trop lente face aux propriétaires pressés de vendre. La coopérative initialement impliquée est en liquidation.

Lot 3

- **3.7 Promouvoir les jardins communautaires**
Monsieur FATTAH explique qu'il y a 4 zones enherbées dans le parc de Nismes (plantes aromatiques) qui sont à l'abandon. Les citoyens peuvent se proposer pour entretien.

Il rappelle également que les vergers communaux accessibles librement (ex. bords de cimetières) ainsi que la consommation des fruits présents.

- **3.9 Cœur de village à Mazée**

Proposition d'aménagements (terrain de pétanque) par un membre de la CLDR sur un espace vacant. Pas subsidié via le DR, à envisager via Infraspport.

- **3.12 Mise en place de voies cyclables le long de la N99**

Projet consensuel à faire remonter. Arguments : sécurité des piétons (présence du centre de réfugiés), continuité avec autres tronçons régionaux. Projet à mettre en place avec la Région.

- **3.17 Mise en place d'un sentier pédestre entre la gare de Nismes et la gare de Mariembourg**

Projet abandonné car irréalisable.

- **3.46 Dépollution des anciennes stations essence**

Il s'agit principalement de celle de Mazée, mais c'est sur terrain privé, la commune n'a donc pas de pouvoir d'action. Un membre propose de combiner ce projet avec le 3.7 pour y mettre des jardins communautaires. Il lui est expliqué qu'il est moins contraignant de le faire sur des sites non-pollués. Voir point 3.7 proposition de monsieur FATTAH.

5. Programmation triennale

À propos de la **priorisation à 3 ans**, il est proposé de continuer en suivant l'ordre des priorités établi par la CLDR et d'activer prioritairement les projets restants du lot1 :

- 1.2 Construction d'une maison rurale avec aménagement des abords à Olloy
- 1.4 Aménagement du cœur de village de Nismes
- Le projet 3.12 Mise en place de voies cyclables le long de la N99 est ajouté par la CLDR.

La CLDR décide d'activer la fiche-projet 1.2 Construction d'une maison rurale avec aménagement des abords à Olloy et de faire une demande de convention faisabilité auprès de l'administration du développement rural.

6. Approbation du rapport annuel

Le rapport annuel 2024 est **approuvé à la majorité** des membres présents.

7. Divers

Diverses remarques sont formulées :

- Ouverture du **sentier Treignes – Mazée** en discussion à la **CCATM** de juillet.
- **Replantation Fondry des chiens**
Pas de replantation : restauration de la **pelouse calcaire** pour la biodiversité.
- Rue Albert Grégoire, la Commune est en litige avec l'entrepreneur et tente de trouver une solution.
- Ancien garage communal à dépolluer, le BEP a été désigné comme bureau d'études pour l'assainissement du site. Site en SAR, il faut dépolluer et démolir le site avant d'y envisager un projet. Il n'est pas en zone inondable, cependant les berges sont érodées et donc fragilisées.
- Le site de l'ancienne piscine accueillera un skatepark sur une partie (projet déposé chez Infraspport, le projet est en construction avec les jeunes (MJ) et sur base d'une expérience

similaire dans une autre commune. L'autre partie sera une zone intergénérationnelle avec des agrès. Le cahier des charges passe prochainement.

- La Commune a remis à la Région les tronçons prioritaires en matière de mobilité douce (dont le tronçon entre Olloy et Nismes).
- Projet de **bornes électriques** : en cours, emplacements à définir.

Suite à ces dernières interventions, M. le Bourgmestre clôture la séance et remercie une nouvelle fois les participants.

Pour la Commune,

Jean-Marc DELIZEE,
Bourgmestre

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Thomas CONSTANT – Anne MAITRE,
Agents de Développement

